



A propos du projet de stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2014-2020

Maryse Huet

La Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable pour 2014-2020 est en cours d'élaboration. Elle proposera pour les six années à venir des orientations et des priorités pour répondre aux grands enjeux environnementaux et à leurs conséquences économiques et sociales. Une consultation nationale sur un avant-projet du gouvernement a été lancée. La Note ci-dessous présente la contribution de LASAIRE qui s'est attaché à souligner les lacunes de cet avant-projet, notamment l'absence de prise en compte du genre dans la lutte contre les inégalités environnementales qui touchent particulièrement les femmes et le non rappel de l'obligation de mener des évaluations d'impact de la stratégie sur les femmes et l'égalité.

Alors même que l'évolution de la gouvernance économique actuelle vers un autre modèle de développement, plus durable et plus social, est porteuse d'égalité des genres selon les enseignements des analyses et politiques d'égalité depuis plus de 30 ans en Europe, et les rares éléments d'analyse disponibles sur une approche de genre du développement durable (développement durable), l'avant-projet actuel de stratégie nationale de transition écologique vers le développement durable 2014-2020 est très décevant car l'approche de genre est quasiment absente. On note en particulier l'absence de rappel de la nécessité de la promotion de l'égalité des genres, d'évaluation de l'impact de la stratégie sur les femmes et l'égalité, d'analyse des inégalités environnementales selon le genre, au plan national ou européen.

Cette absence d'approche de genre est particulièrement regrettable pour la promotion de l'égalité mais aussi l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable dans la mesure où les femmes, par leurs pratiques et attentes, peuvent contribuer très activement à la promotion du développement durable.

Plus généralement, le projet actuel s'avère très insuffisant vis-à-vis des conditions requises pour mobiliser les Français sur une stratégie pour laquelle ils sont prêts à s'engager sous réserve d'un programme très concret et d'un horizon défini, selon les sondages d'opinion récents.

1. IMPORTANCE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE VERS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES FEMMES ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES

Cette stratégie s'avère particulièrement importante dans un contexte où les politiques économiques actuellement mises en œuvre dans l'Union européenne ont eu un impact négatif

sur l'égalité des genres selon plusieurs rapports récents¹. Si dans un premier temps, la crise a entraîné des pertes d'emploi importantes dans les secteurs industriels à prépondérance masculine et une croissance plus importante du chômage masculin, les politiques d'austérité menées en Europe ont entraîné par la suite des réductions d'emploi dans les services publics, très féminisés. Par ailleurs, celles-ci ont réduit la protection sociale et les services publics notamment de « care », dont les femmes font davantage usage pour concilier vie professionnelle et vie familiale, ou parce qu'elles sont plus souvent en situation de pauvreté. Ces politiques ont donc accentué les inégalités entre hommes et femmes, et ces dernières sont donc particulièrement intéressées par une autre gouvernance économique en Europe.

Les femmes sont par ailleurs porteuses d'un autre mode de développement plus durable et plus social, sur la base de leurs pratiques et attentes. Celles-ci diffèrent largement encore de celles des hommes car elles sont fondées sur une différenciation des rôles sociaux hommes/femmes, les premiers étant assignés prioritairement à l'exercice d'une activité professionnelle et les secondes aux responsabilités familiales. Ces rôles sont reproduits à travers les générations par l'éducation dès le plus jeune âge et la production de stéréotypes de genre² par l'ensemble de la société (familles, système éducatif, ...). Parmi ces pratiques et attentes, on notera principalement que :

- **Les femmes sont davantage axées sur les décisions économiques et financières de long terme** comme le montrent les études sur les femmes cadres dirigeantes³. Elles sont plus en phase avec les qualités attendues des dirigeants d'entreprise du futur, plus axées sur le long terme, la motivation des équipes et les capacités visionnaires⁴. En lien avec la différenciation des rôles sociaux : les responsabilités familiales assignées prioritairement aux femmes comme le suggèrent les cadres dirigeantes africaines réunies lors du colloque adetef⁵ 2013 sur l'apport de la mixité à la gouvernance économique, le devenir des enfants à long terme excluant des stratégies de court terme uniquement ; l'apprentissage du « care » dès le plus jeune âge pour les femmes⁶ crée un mode de management sensiblement différent⁷.
- **Une économie axée sur un autre mode de développement**, prenant en compte les différents paramètres du développement et de la qualité de vie (habitat, transports, services, rapports de travail..) ferait plus de place au long terme, aux services marchands et services publics, facteurs d'égalité et de bien-être (notamment services de « care ») et à une industrie orientée vers des biens industriels moins consommateurs d'énergie et de ressources non renouvelables⁸.

¹ Rapport 2012 sur l'impact de la crise sur l'égalité par le réseau d'experts sur l'emploi et le genre de la Commission, la résolution du Parlement européen de mars 2013 sur les répercussions de la crise sur les femmes et les droits des femmes ou la rencontre 2014 « Femmes d'Europe entre elles » de la Fondation Jean-Jaurès.

² « Les stéréotypes, c'est les autres » rapport du groupe de travail sur les stéréotypes du Laboratoire de l'égalité. 2013

³ Etudes Catalyst ; colloque adetef 2013 sur l'apport de la mixité à la gouvernance économique, avec témoignages, et étude FAO sur la corrélation négative entre mixité et corruption.

⁴ Etude Sociovision Cofremca pour le réseau Grandes écoles au féminin. 2012

⁵ Adetef : agence de coopération internationale des ministères de l'économie et des finances

⁶ Gender and Education (and employment) – Rapport du réseau européen d'experts NESSE sur l'éducation. 2009

⁷ "Existe-t-il un mode de management féminin ?" – étude réalisée par Alain Laferté sous la direction de Maryse Huet- bulletin n°5 de l'Observatoire des cadres CFDT– décembre 1999.

⁸ « ouvrir la voie vers une autre vie, une autre logique sociale, un autre type de croissance où le temps salarié et la production non marchande ne structureraient plus la société comme maintenant » André Gorz, Préface à « Nouvelle croissance et emploi », Pierre Héritier, Syros, 1988

- **Elle valoriserait également la richesse non marchande, produite grâce à un temps de travail marchand plus réduit** ⁹ et donc porteuse d'une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale pour les hommes et les femmes, essentielle pour réduire l'inégalité professionnelle et obtenir un meilleur partage des responsabilités familiales et domestiques dans un contexte où les femmes assument l'essentiel des responsabilités familiales et du travail domestique selon les enquêtes de l'Insee¹⁰.
- Sur tous les continents, et en particulier dans les pays en développement, les femmes, souvent les plus fragilisées, assument (notamment dans les pays africains) une part essentielle de la production agricole et mettent en place **des stratégies de développement différentes du modèle dominant** (micro-entreprises sur la base de micro-crédits, cultures vivrières..) ¹¹, stratégies d'ailleurs souvent élaborées dans le cadre de la répartition culturelle des rôles hommes/femmes et plus axées sur un développement humain durable.
- Enfin, **un environnement moins dégradé bénéficierait sans doute en premier lieu aux femmes**, davantage touchées par la pauvreté. Les études européennes montrent, en effet, que les populations les plus défavorisées sont davantage touchées par la pollution (bruit, air..), vivant dans les quartiers les plus dégradés ¹², et la précarité énergétique.

Ces préoccupations ont amené le laboratoire social Lasaire qui réunit un réseau européen de partenaires sociaux à lancer, en 2013, un groupe de travail sur « Femmes et autre mode de développement ».

2. ABSENCE D'UNE APPROCHE DE GENRE DANS L'AVANT-PROJET DE STRATÉGIE DE MARS 2014 OUVERT À LA CONSULTATION

Alors même que la stratégie de développement durable est porteuse d'un autre mode de développement plus durable et plus social, et plus égalitaire vis-à-vis des genres, l'approche de genre est quasiment absente de l'avant-projet projet de stratégie de mars 2014 ouvert à la consultation.

En effet, **la promotion de l'égalité des genres n'est citée qu'à deux reprises** de façon ponctuelle :

- dans l'axe 5, priorité 17, vis-à-vis de la mixité nécessaire des nouveaux métiers (page 51),
- dans l'axe 8, priorité 27, vis-à-vis de la responsabilité sociétale des entreprises et organisations, où la promotion de l'égalité est encouragée (page 73).

Par ailleurs, **l'impact de cette stratégie sur les femmes et l'égalité des genres n'est pas évalué**, alors même que le comité interministériel aux droits des femmes et à l'égalité de novembre 2012 invite à décliner l'égalité dans tous les pans de l'action publique et qu'une

⁹ Ouvrages de Patrick Viveret et Dominique Meda sur la richesse et le bien-être ; rapport 2009 Stiglitz-Sen-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social ; rapport CESE 2010 de Philippe Le Clézio sur la stratégie nationale de développement durable 2009-2013

¹⁰ INSEE Regards sur la parité 2012

¹¹ "Gender Disparities in Africa's Labor Market", étude réalisée conjointement par l'Agence Française de Développement et la Banque Mondiale. 2010

¹² Etude réalisée par AEA Energy and Environment en 2008 pour la DG Emploi de la Commission Européenne sur les liens entre environnement et cohésion sociale

circulaire ¹³ d'août 2012 invite à la prise en compte dans la préparation des textes législatifs et réglementaires de leur impact en termes d'égalité entre les femmes et les hommes.

On peut regretter enfin que les analyses et propositions d'action dans le domaine social ne soient pas davantage développées (axes 3 et 5 essentiellement, soit 16 pages) et transversales aux autres axes, même si l'on doit saluer la préoccupation croissante sur les inégalités environnementales dans l'avant-projet de stratégie et l'avis demandé au CESE sur ce sujet.

Cette absence d'approche de genre est particulièrement **regrettable pour la promotion de l'égalité mais aussi l'efficacité de la mise en œuvre de la stratégie de développement durable** dans la mesure où les femmes, par leurs pratiques et leurs attentes, peuvent contribuer très activement à la promotion du développement durable.

À l'inverse, la participation des hommes et des femmes aux réflexions et aux actions menées par les associations en matière de développement durable contribue, selon une étude récente¹⁴ à l'apprentissage de l'égalité.

3. EVALUATION DES DIFFÉRENTS AXES D'ACTION DE L'AVANT PROJET VIS-À-VIS DE LA PRISE EN COMPTE DES INÉGALITÉS DE GENRES ET DE SON IMPACT SUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

Axe 1 - Développer des territoires durables et résilients

La **priorité 3 - Développer des modèles urbains durables** - est particulièrement importante pour les femmes dans la mesure où les actions proposées, et notamment la proximité des lieux de travail, de résidence et de consommation, vont dans le sens d'une meilleure conciliation de la vie professionnelle et familiale, et notamment d'une réduction des temps de transport. Par ailleurs, la promotion des transports publics est également importante pour les femmes, plus consommatrices de ceux-ci¹⁵.

Concernant la **priorité 4 - Co-construire des projets territoriaux de développement durable** - la réalisation de nouveaux diagnostics territoriaux s'impose moins que la synthèse des nombreux diagnostics existants, réalisés dans le cadre d'autres initiatives des pouvoirs publics (Etat et collectivités territoriales),¹⁶ le rôle des experts étant plutôt de porter à la connaissance des acteurs locaux les expériences intéressantes menées dans les autres territoires au plan national, européen, voire international. Par contre, **la réalisation de diagnostics territoriaux intégrant une approche de genre est plus rare et demanderait à être généralisée.**

¹³ Circulaire du 23 août 2012 relative à la prise en compte dans la préparation des textes législatifs et réglementaires de leur impact en termes d'égalité entre les femmes et les hommes

¹⁴ Erika Flahault, Les femmes dans les associations du secteur environnement. In Femmes et villes – Presses universitaires François Rabelais- Collection Perspectives Villes et Territoires –n° 8 2004.

¹⁵ Rapport de Chantal Duchêne sur Genre et transport pour le forum international transport OCDE de 2011
Rapport de la DG Transports de la Commission européenne : « She moves, women issues in transportation » pour la conférence internationale IFFSTAR et ITT 2014

¹⁶ Constat et préconisation établie lors de la Conférence du ministère de l'économie de janvier 2014 sur les dispositifs d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques ; Actes à consulter sur : <http://www.economie.gouv.fr/mutecos>

Axe 2 - S'engager dans l'économie circulaire et sobre en carbone

La **priorité 5 - Réorienter les modèles de production, d'échange et de consommation** - est également importante pour les femmes dans la mesure où **une économie axée sur un autre mode de développement**, prenant en compte les différents paramètres du développement et de la qualité de vie (habitat, transports, services, rapports de travail..) et économe en ressources, ferait plus de place aux services marchands et aux services publics, facteurs d'égalité et de bien-être (notamment services de « care ») et à une industrie orientée vers des biens industriels moins consommateurs d'énergie et de ressources non renouvelables. Encore en charge de l'essentiel de la production domestique et des décisions de consommation courante du fait du partage actuel des rôles sociaux entre hommes et femmes, rôle qu'il convient par ailleurs de faire évoluer, **les femmes peuvent jouer un rôle très important dans l'évolution des pratiques de consommation.**

Axe 3 - Prévenir et réduire les inégalités environnementales, sociales et territoriales

Une **évaluation des risques environnementaux vis-à-vis du genre demanderait à être réalisée**, sachant que les femmes sont susceptibles de connaître un impact accru du fait de leur situation plus fréquente de pauvreté et de l'impact plus important des risques pour les populations les plus démunies.

À cet égard, la **priorité 9 - Réduire et prévenir la vulnérabilité énergétique** - notamment la rénovation du parc social, est particulièrement importante pour les femmes, davantage présentes dans les populations pauvres (cf note 10). De même la priorité 10 sur la prévention de l'impact du changement climatique vis-à-vis des personnes âgées concerne en premier lieu les femmes, très majoritaires parmi celles-ci, comme la priorité 11 sur la prévention des risques sanitaires liés aux problèmes environnementaux.

Par ailleurs, on peut regretter le caractère peu transversal de la prise en compte des inégalités environnementales dans les autres axes, notamment dans l'axe 4, concernant la priorité 13 sur la fiscalité écologique. Dans une société française profondément attachée à la réduction des inégalités, l'absence de prise en compte de cet objectif constitue un obstacle à l'efficacité de la stratégie de transition écologique sur laquelle les Français sont prêts à s'engager sous réserve d'un programme d'actions très concrètes à un horizon défini (cf note 16 - article sur les perceptions des mutations économiques par les Français).

Axe 4 - Inventer de nouveaux modèles économiques et financiers

La **priorité 13 - Modifier les comportements des acteurs individuels en changeant les modèles d'incitation et de rémunération de leur performance économique** - devrait intégrer la promotion de la parité dans la mesure où les femmes sont davantage axées sur les décisions économiques et financières de long terme - comme le montrent les études sur les femmes cadres dirigeantes- et **davantage porteuses d'un modèle de développement plus durable et plus social** (cf point 1).

Enfin, vis-à-vis des crédits publics exigés par la transition écologique selon la **priorité 12 - Élaborer un nouveau cadre de la « norme d'investissement » pour attirer les financements vers des projets liés à la transition écologique** - (37 milliards et + 50 % d'ici 2050), on peut s'interroger sur la capacité financière réelle des pouvoirs publics, compte-tenu

des engagements pris vis-à-vis des entreprises dans le pacte de responsabilité (40 milliards) et des objectifs de réduction de la dette publique dans le cadre des obligations européennes.

Axe 5 - Accompagner la mutation écologique des activités économiques

On peut se réjouir de la création d'emplois annoncée à moyen terme qui est susceptible de réduire le chômage des femmes, resté plus important que celui des hommes malgré la crise (cf point 1), et que la **priorité 16 - Accompagner les transitions professionnelles** - appelle à une mixité des nouveaux métiers.

Mais dans la mesure où les créations d'emploi porteront massivement sur des secteurs moins féminisés que la moyenne (transports, construction, énergie), on peut s'interroger sur la portée de ces créations d'emploi pour les femmes, sauf à promouvoir la mixité de l'ensemble des métiers dans ces secteurs. **La féminisation des emplois dans ces secteurs, comme dans les emplois créés dans le domaine technologique** où les femmes sont très minoritaires, est par ailleurs importante pour pourvoir les emplois créés et réussir ainsi la stratégie nationale de transition écologique.

Cette féminisation passe notamment par une évolution des conditions de travail dans les activités de production (de biens ou services) de ces secteurs, peu favorables souvent à l'accès des femmes, et une lutte contre les stéréotypes de genre dès l'enfance.

On peut s'interroger par ailleurs sur la capacité des entreprises du secteur de la construction à attirer rapidement (et conserver) des jeunes, hommes et femmes, et investir dans la formation et dans des conditions de travail de qualité, face à l'ampleur des lacunes accumulées dans le secteur et à une concurrence déloyale apportée par la directive européenne sur les travailleurs détachés et le travail illégal.

La **priorité 18 - Faire des mutations sociales et professionnelles de la transition écologique un enjeu de responsabilité sociale/sociétale des entreprises et organisations** - gagnerait à s'enrichir d'un engagement particulier vis-à-vis de l'égalité des genres, essentiel si l'on veut lutter contre les inégalités environnementales et promouvoir la contribution des femmes au développement durable.

On s'étonne enfin que dans la **priorité 15 - Anticiper les mutations économiques liées à la transition écologique et leurs effets sociaux** - ne soit pas mobilisé le programme interministériel MUTECOS (animé actuellement par le CEGEFI au ministère de l'économie en partenariat avec la DATAR et la DGEFP), et créé voici 14 ans pour la formation des acteurs locaux sur la prévention et l'accompagnement des mutations.

Axe 6 - Orienter la production de connaissances, la recherche et l'innovation vers la transition écologique

Comme évoqué précédemment, il conviendrait de mentionner, parmi les nouveaux thèmes de recherche à explorer, les inégalités environnementales selon le genre, et **l'impact de la stratégie de transition écologique sur l'égalité des genres**.

On peut regretter par ailleurs que l'appel à une implication des parties prenantes dans la définition des programmes de recherche, ne s'applique pas de fait à la production des indicateurs de suivi de la stratégie de transition écologique, celle-ci étant du ressort d'un

comité réunissant seulement des experts, contrairement à l'exercice passé associant les parties prenantes dans le cadre de la commission de concertation animée en 2009 par le CESE¹⁷.

Axe 7 - Éduquer, former et sensibiliser pour la transition écologique

Il est assez étonnant de constater que la **priorité 23 - Généraliser l'éducation au développement durable de la maternelle à l'enseignement supérieur** - et la **priorité 24 - Promouvoir le développement d'initiatives, expérimentations et innovations citoyennes favorisant la compréhension et la mise en pratique de la transition écologique** - invitant à développer l'éducation sur le développement durable et les initiatives des citoyens oublient complètement le rôle éducatif des parents, lequel est encore assumé de façon plus importante par les femmes, et le caractère prédominant des femmes dans la production domestique. Il importe au contraire de donner un rôle central aux **initiatives prises par les citoyens et leurs familles, en en faisant une cible majeure** pour les campagnes de formation/information, comme l'ont compris depuis très longtemps les entreprises (cf cible des « ménagères »).

Axe 8 - Mobiliser les acteurs à toutes les échelles

Concernant la **priorité 27 - Encourager l'exercice de sa responsabilité par chaque acteur** -, on pourrait encourager la **parité**, compte-tenu de la capacité des femmes à promouvoir des décisions de long terme et des pratiques porteuses d'un développement plus durable et plus social. De même, la responsabilité sociétale des entreprises et organisations devrait mentionner l'apport de la labellisation nationale ou européenne¹⁸ en matière d'égalité des genres.

Par ailleurs, la **société civile** à travers ses organisations (associations, partenaires sociaux) devrait être **mentionnée en tant que telle** et pas seulement évoquée à propos des associations, dans la partie relative aux citoyens. **Quant aux partenaires sociaux, ils ne sont même pas mentionnés** alors même que leurs initiatives dans ce domaine sont nombreuses et essentielles pour le succès de la stratégie, et qu'ils pourraient jouer un rôle considérable en matière de mobilisation des employeurs et des salariés.

Enfin, cette mobilisation des Français sur une stratégie pour laquelle ils sont prêts à s'engager, selon les sondages (cf axe 3), ne pourra se faire sans **un programme très concret et un horizon défini**, deux conditions encore insuffisamment réunies dans le projet actuel.

Axe 9 - Promouvoir le développement au niveau européen et international

On regrettera d'abord **l'absence de dimension sociale des propositions vis-à-vis des instances européennes et internationales**, en particulier vis-à-vis des inégalités environnementales, notamment de genre, et sur l'impact des actions sur l'égalité des genres.

Il serait nécessaire et urgent d'encourager les instances de décision de l'UE, et en premier lieu la Commission européenne, à prolonger la recherche engagée en 2008 sur les inégalités environnementales par **une étude particulière sur les inégalités de genre et l'impact de la stratégie européenne de développement durable sur l'égalité des genres**.

¹⁷ Collection Repères de l'Insee – édition 2010 -

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/dev_durable/pdf/developpement-durable-juillet-2010.pdf

¹⁸ Certification d'entreprises GEES (gender equality european standard) créée à l'initiative du Fonds de dotation d'entreprises Arborus pour la promotion de l'égalité en Europe, et délivrée par le bureau Veritas

Vis-à-vis de la **priorité 34 - Adapter la politique d'aide au développement** -, on regrette également l'absence d'approche de genre, alors même que les femmes, souvent les plus fragilisées, assument (notamment dans les pays africains) une part essentielle de la production agricole. En effet, les microprojets agricoles reposent essentiellement sur les femmes, en Afrique en particulier. Ils sont extrêmement sensibles et en même temps efficaces contre le changement climatique. Ces femmes mettent en place des stratégies de développement différentes du modèle dominant, stratégies d'ailleurs souvent élaborées dans le cadre de la répartition culturelle des rôles hommes/femmes et plus axées sur un développement humain durable (cf point 1). Les institutions qui financent les aides au développement, partant des analyses faites sur les enjeux économiques et sociaux de l'égalité, ont mis en place très tôt des évaluations selon le genre portant sur les programmes et les budgets des pays aidés.¹⁹

¹⁹ ONU femmes <http://www.gender-budgets.org/>